

## Beaucoup d'incohérences dans le projet du centre de tri des déchets

Prévu pour recevoir les déchets secs du Gers, des Hautes Pyrénées et du Comminge



Beaucoup d'incohérences dans le projet du centre de tri des déchets

Dernièrement plus de 120 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes de Masseube pour prendre connaissance, chiffres annoncés à l'appui et d'ailleurs toujours en constante évolution, du projet de centre de tri appelé Tri-O et initié par Trigone

Curieusement, le porteur du projet comme le Conseil municipal de Masseube, les conseillers communautaires de la communauté de communes Val de Gers et les porteurs du projet du futur Parc Naturel Régional Astarac (PNR) ont brillé par leur absence, malgré l'invitation. Pourtant une telle installation est loin de concerner uniquement les riverains mais en premier lieu toute la population de Masseube et aussi toute celle de la vallée du Gers, principale zone impactée par le transfert de ces déchets sans compter l'augmentation incontournable du prix des taxes pour les contribuables

Les associations environnementales (Amis de la Terre du Gers, Bien vivre dans le Gers et FNE Midi-Pyrénées) qui ont animé le débat sont conscientes de la nécessité de tels centres mais pourquoi un grand centre regroupant le Gers, les Hautes-Pyrénées et le Comminges et pourquoi avoir choisi Masseube, entre une départementale déjà saturée de camions et la plus grande rivière du département ? Loin de tout esprit de polémique systématique, les intervenants, tout en restant dans une stricte légalité, se sont attachés à relever les incohérences d'un tel projet jusque là sciemment dissimulées en proposant des alternatives beaucoup plus respectueuses des consignes environnementales pourtant préconisées en haut lieu. Masseube, Bastide du XII<sup>ème</sup> siècle, « Balcon vert des Pyrénées », adhérente au projet « Petites villes de Demain », rues très étroites et située en plein milieu du futur PNR a certainement mieux à proposer aux touristes et aux futurs résidents potentiels qu'une telle structure installée d'ailleurs sur une zone régulièrement inondable

L'assistance a pu donc découvrir, non sans surprises, les nuisances engendrées par une telle installation : 4 ha de terres agricoles alluvionnaires bétonnées alors que les maires vont être amenés à refuser des permis de construire pour maintenir les surfaces agricoles, augmentation d'au moins 20% du trafic de camions avec remorques incapables de se croiser dans la traversée de Masseube, comme aussi Ornezan et surtout Pavie, bruit surtout avec les remorques à vide, risques d'incendies particulièrement polluants en raison de la présence immanquable dans ces déchets secs de matières pourtant proscrites et dangereuses. Alors qu'un débat va être mené sur l'avenir de l'eau (du 14 mars au 8 juin), comment peut-on taire le risque de pollution du Gers situé à quelques mètres seulement avec une station de pompage 4 km en aval pour l'alimentation en eau potable de toute la région jusqu'à Pavie

De plus en raison de la crise économique actuelle, alors que le coût des constructions et de fonctionnement amorcent une hausse vertigineuse, les subventions initialement prévues baissent continuellement, le Comminges se montrant maintenant plutôt réticent à rejoindre Tri-O. Le contribuable doit donc s'attendre à une forte hausse des taxes de traitement des ordures.

Donc la solution ne passerait-elle pas par le maintien des centres existants et plus petits, pour le Gers ce serait celui situé dans la zone d'Auch Lamothe, zone non résidentielle qui pourrait être agrandi et modernisé, certainement à moindre coût et engendrant moins de nuisances. La réhabilitation prévue de la ligne de chemin de fer Auch-Agen passant très près, permettrait un acheminement par rail, ce qui est également prôné. Et beaucoup moins polluant

Les associations ont écrit aux préfets des trois départements concernés et au préfet de Région et réclament l'inscription de ce dossier au prochain Coderst (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques) prévu le 28 mars à la Préfecture.

Curieusement, la majorité de l'assistance, n'avait jamais eu, jusqu'à ce jour, l'occasion de prendre connaissance de la réalité qui les attend et notamment des inconvénients engendrés par une telle installation alors que les quelques avantages attendus avaient été démesurément estimés et diffusés. Aussi le débat qui a suivi les informations officielles livrées par les intervenants, a été d'un grand intérêt afin de briser l'omerta qui règne depuis la mise en route de ce projet.



P1120701 (Copier).JPG